

# Chirurgies: Vitalité peine à réduire ses listes d'attente

Bien que les retards de diverses opérations causés par la pandémie commencent à se résorber au Réseau de santé Vitalité, il demeure difficile d'effectuer plusieurs interventions chirurgicales à l'intérieur des délais prescrits par les normes nationales.



Justin Dupuis

justin.dupuis@accadienouvelle.com

Depuis deux ans, le temps que doivent attendre les patients devant subir diverses interventions chirurgicales a augmenté de manière importante à cause de la pandémie et de la pénurie de personnel dans le réseau hospitalier.

D'après Stéphane Legacy, vice-président principal aux Services de consultation externe et Services professionnels chez Vitalité, il y avait environ 5000 patients qui attendaient une intervention chirurgicale dans l'un des hôpitaux du réseau au plus fort de la pandémie. Aujourd'hui, ce chiffre oscille autour de 6700.

«On s'attendait un peu à une augmentation parce que les gens consultaient moins pendant que les mesures sanitaires étaient en vigueur. Il y avait moins de visites à l'urgence ou dans les cabinets de médecin de famille et il y avait plus de consultations virtuelles. On opérait à capacité réduite, mais on avait aussi moins de références qui rentraient», explique M. Legacy.

Malgré l'augmentation observée, les chiffres s'améliorent tranquillement. En juillet, la liste d'attente était de 7000 patients.

Vitalité note aussi une amélioration du côté du nombre de patients qui attendent plus d'un an pour le remplacement d'une hanche ou d'un genou, qui avait connu une augmentation importante en raison des dé-

stages forcés par la pandémie.

«Le positif, c'est qu'on a éliminé une bonne portion des patients qui attendaient pendant plus de 365 jours», dit Stéphane Legacy.

## D'IMPORTANTES DÉFIS

Malgré les progrès, des défis importants demeurent toutefois.

D'après les chiffres publiés par le ministère de la Santé, les hôpitaux du Nouveau-Brunswick peinent à réaliser de nombreuses interventions chirurgicales à l'intérieur des délais prescrits par les normes nationales.

Par exemple, le repère national pour les chirurgies de remplacement d'un genou ou d'une hanche est fixé à 182 jours.

Entre juillet et septembre 2022, 29% des chirurgies de remplacement de genou et 38% des chirurgies de remplacement des hanches au Nouveau-Brunswick ont été réalisées à l'intérieur de ce délai. Pour ce qui est des opérations de la cataracte, le bilan est un peu mieux, avec 64% des interventions réalisées dans les normes (112 jours).

Les hôpitaux gérés par Vitalité n'échappent pas à la tendance. De juillet à septembre, la moitié des interventions chirurgicales visant à remplacer un genou à l'Hôpital régional de Bathurst ont été complétées à l'intérieur de 211 jours. À Edmundston, c'était 201 jours.

Il ne s'agit pas d'un problème unique aux régions. Au CHU Dr. Georges-L. Dumont, à l'hôpital anglais de Moncton et à Fredericton, la moitié des chirurgies de remplacement d'une hanche ont été complétées en 246 jours, 383 jours et 425 jours, respectivement.

## DE MAL EN PIS

À l'échelle de la province, la situation des listes d'attente semble aussi s'être détériorée depuis un an, souligne Claire Johnson, professeure à l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton.

En effet, entre juillet et septembre 2021,

## Chirurgies orthopédiques Délais de juillet à septembre 2022

	Genou		Hanche	
	50 % des chirurgies en...	90 % des chirurgies en...	50 % des chirurgies en...	90 % des chirurgies en...
Hôpital régional Chaleur	221 jours	377 jours	209 jours	342 jours
Hôpital régional de Campbellton	121 jours	250 jours	72 jours	111 jours
Hôpital régional d'Edmundston	201 jours	393 jours	168 jours	345 jours
CHU Dr. Georges-L. Dumont	102 jours	329 jours	246 jours	329 jours
Tous les hôpitaux	276 jours	643 jours	252 jours	518 jours

Standard national: 182 jours.

Source: ministère de la Santé

## Des pistes de solution

Le Réseau de santé Vitalité dit être conscient que les défis liés à la pénurie de main-d'œuvre et les contraintes de la COVID-19 pourraient encore nuire aux listes d'attentes.

De nombreuses mesures ont toutefois été déployées afin de tenter de régler le problème.

M. Legacy souligne par exemple qu'on s'assure désormais que la résidence des patients devant subir une intervention orthopédique soit déjà prête à les accueillir avant l'opération, ce qui permet de leur donner congé de l'hôpital plus rapidement. «Notre capacité chirurgicale dépend du nombre de lits disponibles pour hospitaliser les patients. Plus vite les patients peuvent rentrer à leur domicile, plus on peut être productif au bloc opératoire», illustre-t-il.

À Edmundston, où la moitié des opérations

de cataracte ont été faites en moins de 445 jours (repère national de 112 jours), on a décidé de transférer ces interventions chirurgicales à Grand-Sault.

«En envoyant les opérations de la cataracte à Grand-Sault, dans un environnement ambulatoire, ça a dégagé du temps en salle d'opération pour faire d'autres types de chirurgies à Edmundston, que ce soit des chirurgies orthopédiques ou de la chirurgie générale. Ça nous a permis de créer de la capacité additionnelle pour les autres listes d'attentes qui étaient très longues dans la région», explique Stéphane Legacy. Le Réseau de la santé Vitalité espère qu'un récent partenariat avec un cabinet d'ophtalmologiste de la région de Bathurst permettra aussi de réduire les temps d'attente pour le même genre d'intervention chirurgicale dans la région Chaleur, tout en libérant le bloc opératoire de l'hôpital. - JD

47% des opérations de remplacement du genou ont été réalisées en 182 jours, une proportion plus élevée que pendant la même période cette année. Pareil pour les interventions de remplacement de hanches (57% en 2021 contre 38% en 2022).

«Le nombre d'opérations n'a pas augmenté

de manière significative, mais la situation est en train d'empirer», s'inquiète Mme Johnson.

D'après M. Legacy, ces chiffres s'expliquent en partie par la pénurie de main-d'œuvre.

«On ne se le cachera pas, on a des défis de recrutement en soins infirmiers et le bloc opératoire ne fait pas exception», dit-il. ■